

PROGRAMME DE FORMATION

Télépilote de Drone à Usage professionnel : Théorique et Pratique

BUT DE CETTE FORMATION

Être déclaré apte à exercer une activité professionnelle de Télépilote de drone en toute sécurité.

PREREQUIS

Pour accéder à la formation, vous devez :

- Être porteur d'un projet professionnel ou exercer une activité professionnelle en relation avec le drone.
- Travailler dans un secteur nécessitant l'utilisation professionnelle des drones.

PUBLIC CONCERNE

- À toutes personnes âgées de 16 ans désirant devenir télépilote professionnel
- Personne en situation de handicap disposant de la mobilité de ses membres supérieurs

MODALITE D'ACCES A LA FORMATION

- 📧 **Accueil** par mail : formation@antillesdrone.fr ou par téléphone au : **0690 353 713**
 - *Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous. Nous trouverons des solutions adaptées à vous proposer.*
- 📧 **Entretien individuel** pour analyser vos besoins et vérifier l'adéquation des formations proposées avec votre projet. Un responsable de la formation prendra contact avec vous.
- 📧 **Inscription** possible jusqu'à la veille du 1er jour de la formation en l'absence de financement extérieur. En d'autre cas, merci prévoir un délai de 15 jours à 3 mois selon votre mode de financement.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

1. Acquérir les connaissances nécessaires pour réussir l'examen officiel afin d'obtenir le Certificat d'Aptitude Théorique pour les scénarios standards (Règlement (EU) 2019/947).
2. Acquérir les compétences techniques (*définies par l'arrêté du 18 mai 2018*) nécessaires pour l'exercice d'une activité de télépilote professionnel.
3. Connaître la réglementation imposée par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) dans le cadre des activités particulières au niveau national et connaître la réglementation imposée par la nouvelle réglementation imposée par l'Agence de l'Union Européenne de la Sécurité Aérienne (AESAs) dans le cadre de la catégorie spécifique.
4. Être en mesure d'effectuer les futures missions en toute sécurité dans le cadre d'une activité professionnelle.

CONTENU DETAILLE DU PROGRAMME DE LA FORMATION

Les matières et lignes de programme pour l'examen théorique : CATS

Le CATS signifie Certificat d'Aptitude Théorique de pilote à distance pour les Scénarios standard. Cet examen européen permet de faire voler un drone en Europe en catégorie Spécifique selon les scénarios standard européens STS-01 et STS-02.

- | | |
|---|---|
| A. Règlementation de l'aviation | F. Météorologie |
| B. Limitations des performances humaines | G. Performances de vol des UAS |
| C. Procédures opérationnelles | H. Atténuation technique et opérationnelle du risque au sol |
| D. Atténuation technique et opérationnelle du risque aérien | |
| E. Connaissances générales de l'UAS | |

Les matières et lignes de programme pour l'examen pratique : CAPT

Formation pratique basique aux scénarios standards Européens OPEN (A1, A2 et A3) et SPECIFIQUES (STS-01 et STS-02)

1- Compétences communes pour tous les scénarios

Préparation du vol mission
Briefing, Débriefing, Retour d'expérience
Vol Situation Normale
Vol Situation Anormale

Vol Situation Normale
Vol Situation anormale

2- Compétences propres au scénario S-2

Préparation du vol mission
Préparation du vol machine

3- Compétences propres au scénario S-3

Préparation du vol mission
Vol Situation normale
Vol Situation anormale

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthode expositive, pédagogie active
- Supports pédagogiques papiers et informatiques (*Tableau, supports informatiques et vidéo*).
- Rencontre avec les interlocuteurs de la DGAC Guadeloupe.
- Déplacements en extérieur pour l'étude de cas concrets et la réalisation des vols d'instructions.
- Participation à une mission d'ANTILLES Drone (*Le cas échéant*).

Matériels/Outils utilisés en cours de formation

- Drones de la flotte : « ANTILLES Drone » (*Phantom 4 Pro et Phantom 4 Pro +, Mavic 2 Pro de la marque DJI*) utilisés par le stagiaire afin d'apprécier son aisance au télépilotage ainsi que sa rigueur dans la préparation des aéronefs.
- Démonstration de vols automatiques (orthophoto/thermique) avec drones Matrice 300 RTK et Phantom 4 PRO RTK
- Découverte du vol en immersion avec drone DJI AVATA.
- Applications dédiées (*Mach7Drone, Géoportail, etc...*)
- Ordinateur portable (les participants devront venir équipés)

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

- Evaluation théorique à travers 3 épreuves sur la plateforme d'examen de la FPDC
- Repérage des acquis des candidats en organisme de formation habilité.
- Mises en situation pratiques de préparation de mission et des mises en situation pratiques de télépilotage de drones (en situation réelle ou sur simulateur de vol).
- Evaluation pratique à travers 3 épreuves d'évaluation standardisées.

SANCTION DE LA FORMATION

- Une attestation de fin de formation sera remise à chaque participant ayant suivi la totalité de la formation
- Un certificat FPDC sera remis au participant ayant obtenu une évaluation positive par le jury.

CERTIFICATEUR

Fédération Professionnelle Du Drone Civil (FPDC) labellisé le 15/12/2021

TARIF

Prise en charge OPCO , Pôle Emploi et CPF possible
Nous contacter pour obtenir un devis.

INTERVENANT

Monsieur **BELLAIS David**, Formateur titulaire du diplôme de télépilote de drone.
Entrepreneur individuel

CONTACT

Monsieur **BISQUÉ Pierre**, Responsable de la formation
+590 690 353 713
formation@antillesdrone.com